Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Débrayage au CHUV : fonctionnement général préservé

Alors qu'une grève était annoncée au CHUV, les patients et leur famille étaient en droit de s'inquiéter du suivi des soins exigés par leur état de santé.

Le Département de l'intérieur et de la santé publique constate que le personnel a fait preuve de responsabilité. Les soins ont été dispensés et la sécurité des patients assurée. Le fonctionnement général de l'établissement a été préservé. La direction du CHUV et la commission consultative du personnel ont maintenu un contact étroit pendant la manifestation.

Cette dernière a réuni quelques 200 personnes dont plusieurs se sont exprimées en toute liberté. Le Département de l'intérieur et de la santé publique est cependant surpris de la tournure que prend le mouvement de grève du personnel du CHUV. Sous prétexte d'une lutte syndicale contre des retenues de salaires appliquées au personnel de l'Etat, les orateurs ont évoqué des questions de fonctionnement et non des questions salariales.

Or, l'opération orChidée terminée, le budget 1998 n'a pas subi de compressions supplémentaires autres que les économies sur lesquelles le CHUV s'était préalablement engagé. Mieux, des réallocations ont pu être réalisées comme, par exemple, au service de pédiatrie, aux urgences, à l'accueil et aux soins palliatifs.

De plus, une enquête effectuée ce printemps montrait que les patients du CHUV étaient satisfaits à très satisfaits des soins prodigués dans l'établissement.

Le DISP est cependant attentif au mouvement de protestation du personnel du CHUV dont les effectifs, rappelons-le, ont diminué de 300 postes dans le cadre d'orChidée. Comme dans toute l'administration, il est conscient de la charge de travail demandée et relève l'éthique professionnelle des collaboratrices et collaborateurs qui mettent tout en oeuvre pour assurer des soins optimaux aux patients.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 décembre 1997

M. Claude Ruey, chef du DISP, 021 31642.39, M. Bernard Decrauzat, directeur du CHUV, 021 314.18.11.